

# CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME PROPOSÉE POUR L'AGRICULTURE FRANÇAISE

par Dominique **Drouet**<sup>1</sup>

## 1. La réforme de la PAC : pourquoi et comment ?

Tenant compte des interventions de Messieurs **Bouffaria** et **Jacquot** au cours de la même réunion de l'Académie d'Agriculture, nous n'avons pas estimé nécessaire de décrire les raisons et les objectifs de la réforme de la Pac décidée à Luxembourg.

## 2. Dans quelle optique réfléchir l'avenir de l'agriculture française ?

Nous avons réfléchi cet avenir à partir de notre métier, c'est-à-dire à partir du travail de conseil sur le développement des entreprises agricoles et la réussite des projets des agriculteurs. Ceci nous fait aborder les choses en prenant en compte à la fois l'aspect humain et l'aspect économique.

Pour ce faire, nous avons pris en considération le cadre économique, réglementaire et politique le plus probable. Pour nous, l'acceptation de la réforme par les quinze gouvernements revient à remplacer l'ancien paradigme "l'État oriente et soutient les produits" par un nouveau "le marché guide. L'État apporte aux producteurs un soutien socialement acceptable". Il ne nous appartient pas de remettre en cause ici le bien fondé de cette orientation. Nous nous en sommes abstenus.

En définitive, tout se passe comme si l'agriculture française se trouvait placée devant l'obligation d'accepter une transformation profonde de son contexte de travail. Le contexte international a changé. Le marché mondial a changé. Le marché européen change. La société change. Le changement de PAC vient traduire plus ou moins bien ces changements. Tout cela met fin aux visions précédentes de la place de l'agriculture dans la société.

- *En 1960*, l'agriculture a eu pour mission de nourrir les français et les européens.
- *En 1980*, on a dit à l'agriculture qu'elle devait être le "pétrole" de la France, c'est-à-dire une source de devise.
- *En 2003*, les citoyens français et européens attendent avant tout de l'agriculture qu'elle les aide à vivre longtemps en leur fournissant de bons produits, dans un beau paysage... Elle laisse aux acteurs le soin de trouver la rentabilité sur le marché.

Il en résulte la nécessité de :

- franchir une nouvelle étape dans la performance économique des exploitations qui nécessite de renouveler nos schémas actuels (structures, technique, organisation...),
- construire une autre image intérieure du métier d'agriculteur, dans ses fonctions, dans ses techniques et dans la prise de décisions,
- construire une nouvelle vision de l'entreprise agricole dans son périmètre, dans sa dynamique et dans les choix qui la structure,

---

<sup>1</sup> Directeur du CER Mayenne.

- construire de nouvelles relations économiques entre les partenaires d'une filière dont la réussite commune passe obligatoirement par la satisfaction d'un client sur un marché,
- construire une nouvelle politique d'accompagnement de l'agriculteur par la puissance publique qui quitte la voie de la logique distributive pour passer au soutien du développement de projet.

Peut-être faut-il voir la nouvelle PAC comme la signature de l'acte de décès de l'ancienne vision que nous avons eue de l'agriculture. En cela, elle nécessite un processus de deuil... Mais bien sûr, il y aura un après. Dans ce cadre, les décisions à prendre aujourd'hui ne doivent pas être établies pour masquer la difficulté ou diminuer la douleur.

D'ores et déjà, il faut courageusement construire la nouvelle agriculture française en prenant les problèmes à bras le corps ! Les pères fondateurs de 1962 n'ont-ils pas déjà procédé de la sorte ? Pourquoi ne serait-il pas possible de rééditer leur remarquable exploit ?